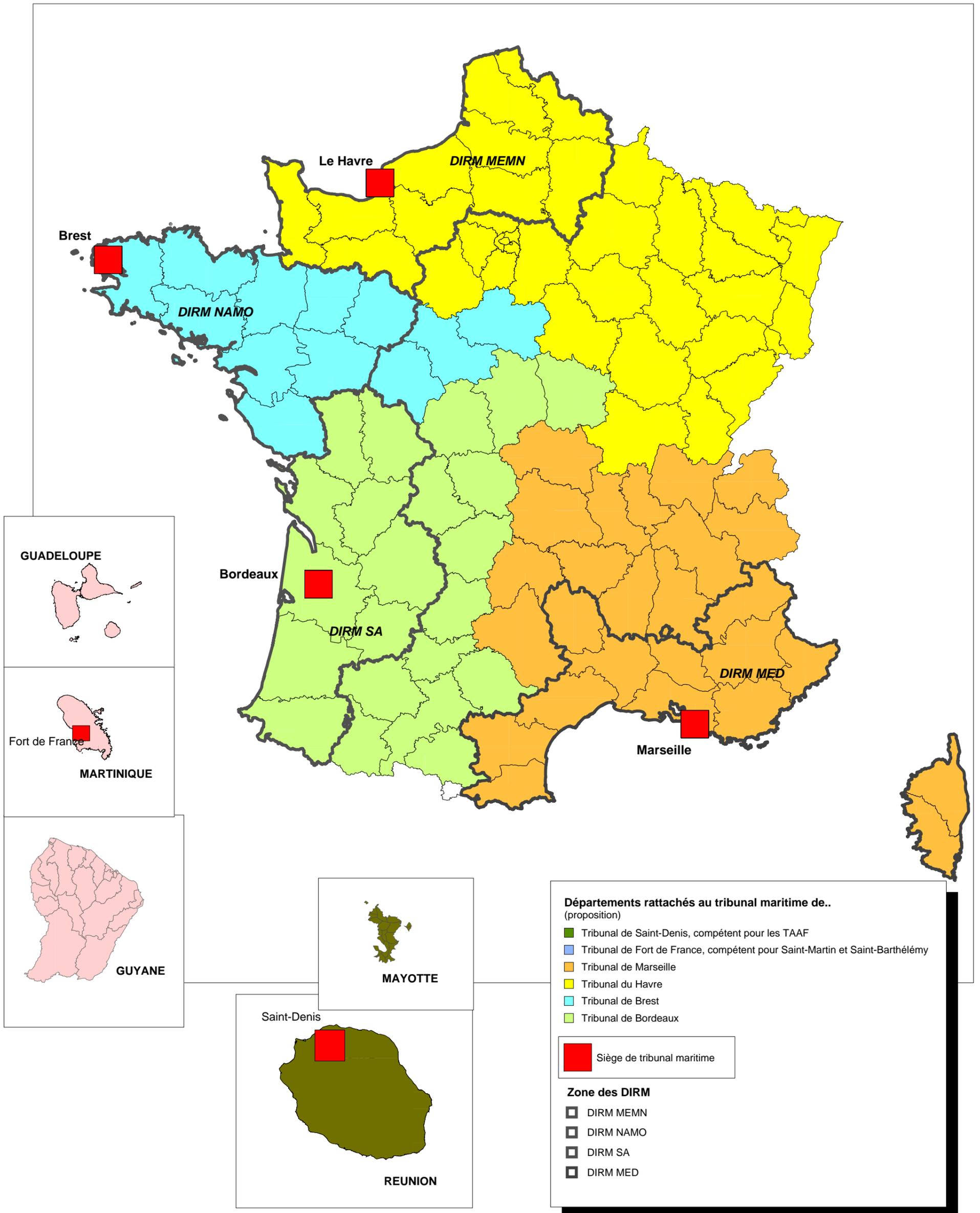


RESSORT DES TRIBUNAUX MARITIMES



A chacun des 4 tribunaux maritimes se voient rattachés les départements inclus du ressort de la DIRM correspondante et un certain nombre de départements non littoraux, regroupés selon les ressorts des cours d'appel dont ils dépendent.